

Intervention de la République d'Angola à la 20^{ème} Session du 2^{ème}

Cycle de l'Examen Périodique Universel du Madagascar

Monsieur le Président,

La Délégation de la République d'Angola souhaite une chaleureuse bienvenue à la Délégation Malgache et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Nous reconnaissons et félicitons l'engagement des autorités malgaches pour la promotion et protection des droits de l'enfant et ceux des personnes en situation de handicap.

Notre Délégation apprécie les mesures prises en faveur des femmes et enfants vulnérables en matière d'accès au crédit, à la santé et à l'alimentation.

Nous avons pris note *avec satisfaction* du projet de loi mettant fin à la discrimination à l'encontre d'un enfant né du père étranger, marié à une malgache.

Nous saluons également les programmes d'alphabétisation développés à l'intention des enfants non scolarisés incluant des enfants de rue.

Monsieur le Président,

Nonobstant les progrès énumérés dans plusieurs domaines, nous aimerions recommander ce qui suit :

1° Priorité pour la mise en œuvre des recommandations liées aux droits économiques, sociaux et culturels, dont l'exécution fut ajournée par la crise politique ;

2° Déploiement des efforts pour améliorer le taux de pauvreté ;

3° Gratuité totale de l'enseignement primaire, vu le nombre élevé des enfants déscolarisés ;

4° Renforcer l'engagement sur la discrimination à l'encontre des enfants jumeaux

Enfin, nous souhaitons plein succès à la délégation Malgache pour son Examen Périodique Universel.

Je vous remercie